

ÉTAPE 1		
<p><b>COMPOTEMENTS INAPPROPRIÉS</b> ou à <b>CARACTÈRE VIOLENT</b> qui surviennent dans la classe, dans les transitions, sur la cour et au service de garde.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le système de gestion de la classe s'applique.</b></li> </ul> <p><b>Consigner les évènements dans MOZAIK</b></p>		
SANCTION	MESURES ÉDUCATIVES	IMPLICATION DES PARENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Perte de récréation,</li> <li>+ Réflexion sur la violence à faire à la maison ou lors d'un privilège,</li> <li>+ Système de gestion de classe.</li> <li>+ Billet rouge pour les gestes graves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Encadrement des transitions,</li> <li>+ Défis à l'enfant,</li> <li>+ Modélisation des comportements et habiletés sociales</li> <li>+ Médiation entre les élèves,</li> <li>+ Carnet de route.</li> <li>+ Capsules Moozoom</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Appel aux parents,</li> <li>+ Signature de la réflexion, de la lettre ou du dessin d'excuse, du carnet de route,</li> <li>+ Signature du billet d'information.</li> </ul>
<p>Lorsque les <b>interventions</b> effectuées et les <b>stratégies</b> mises en place par le <b>titulaire</b> n'ont pas d'impact positif, la prochaine étape peut être envisagée en tenant compte de :</p> <p><b>la complexité, la gravité, la fréquence, la durée et la constance des comportements.</b></p>		
ÉTAPE 2		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une demande d'intégration aux RÉCRÉATIONS DIRIGÉES ET ENCADRÉES est à envisager.</b></li> <li>• <b>Une demande d'intégration aux ACCUEILS SUPERVISÉS est à envisager.</b></li> </ul>		
SANCTION	MESURES ÉDUCATIVES	IMPLICATION DES PARENTS
<p><b>Retrait d'une heure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ En concertation avec la direction et les TES,</li> <li>+ Appel à la maison.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réflexion écrite ou dessin,</li> <li>+ Habiletés sociales, techniques d'impact, médiation, gestion des émotions,</li> <li>+ Geste réparateur en lien avec l'offense.</li> <li>+ Contrat d'engagement de respect</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Discussion avec l'enfant,</li> <li>+ Signature des parents,</li> <li>+ Appel aux parents.</li> <li>+ Signature du parent au contrat d'engagement</li> </ul>
SANCTION	MESURES ÉDUCATIVES	IMPLICATION DES PARENTS
<p><b>Retrait d'une journée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ En concertation avec la direction et les TES,</li> <li>+ Appel à la maison.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Capsule clin d'œil,</li> <li>+ Réflexion écrite ou dessin,</li> <li>+ Geste réparateur,</li> <li>+ Habiletés sociales, techniques d'impact, médiation, gestion des émotions,</li> <li>+ Contrat d'engagement de respect</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Discussion avec l'enfant,</li> <li>+ Signature du contrat et de la réflexion,</li> <li>+ Appel aux parents,</li> <li>+ Sanction supplémentaire à leur discrétion.</li> </ul>
<p>Lorsque les <b>sanctions</b> effectuées et les <b>mesures éducatives</b> mises en place par les TES n'ont pas d'impact positif, la prochaine étape peut être envisagée en tenant compte de :</p> <p><b>la complexité, la gravité, la fréquence, la durée et la constance des comportements.</b></p>		
ÉTAPE 3		
SANCTION	MESURES ÉDUCATIVES	IMPLICATION DES PARENTS
<p><b>Suspension externe d'une journée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Appel à la maison,</li> <li>+ Réintégration en présence des parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Capsule clin d'œil,</li> <li>+ Travail de classe à faire à la maison,</li> <li>+ Geste de réparation,</li> <li>+ Évaluation de la situation par un professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Le parent vient chercher son enfant,</li> <li>+ Discussion avec l'enfant,</li> <li>+ Le parent prend rendez-vous afin de réintégrer son jeune le lendemain.</li> </ul>
<p>*Lorsque la <b>suspension</b> effectuée et les <b>mesures éducatives</b> mises en place par la <b>direction et les parents</b> n'ont pas d'impact positif, la prochaine étape des interventions éducatives peut être envisagée. La décision sur la prochaine intervention éducative doit se baser sur :</p> <p><b>la complexité, la gravité, la fréquence, la durée et la constance des comportements.</b></p>		
SANCTION	MESURES ÉDUCATIVES	IMPLICATION DES PARENTS
<p><b>Suspension externe de deux jours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Appel à la maison par la direction,</li> <li>+ Étude de cas à planifier en présence du professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réflexion écrite,</li> <li>+ Travaux scolaires à faire à la maison,</li> <li>+ Geste de réparation,</li> <li>+ Suivi avec un professionnel de l'école,</li> <li>+ Rencontre préventive avec un policier préventionniste.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Le parent vient chercher son enfant,</li> <li>+ Discussion avec l'enfant,</li> <li>+ Le parent prend rendez-vous avec la direction pour une étude de cas en présence de l'élève.</li> </ul>

- Il est à noter que l'enseignant discutera avec l'élève à **chaque étape** du protocole.
- **La direction** peut en tout temps **ajouter ou enlever** une mesure selon la situation.
- Les mesures seront **adaptées** pour les élèves du **préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle**.